

Dans tous les sens !

S'il fallait trouver un fil rouge, une articulation, une ligne directrice dans la stratégie de la DRLOI, on serait bien en peine. Les décisions prises ces derniers mois donnent du fil à retordre à qui veut trouver une cohérence d'ensemble.

La DRLOI veut faire de ROISSY HUB un centre dédié à l'Export et de ROISSY PIAC un centre dédié à l'ouverture Import en obligeant le personnel à suivre le trafic. D'un côté on vide le HUB avec des surfaces qui vont rester inutilisées et de l'autre on compresse la PIAC en installant une dizaine de lignes d'ouverture. A tel point, que la DRLOI va récupérer la surface "prêtée" un temps à Chronopost et les locaux loués à Europe Airpost il y a quelques années. Bref ! on revient à la situation de l'ancien Roissy centre aérien postal que les plus anciens d'entre nous ont connu ! Si ça n'est pas de l'anticipation...

Au niveau du transport, une direction nationale a été créée il y a maintenant plus d'un an. Elle est installée au Kremlin-Bicêtre. Sachant qu'il y a du transport à la DRLOI (les camions jaunes), qu'il y a 5 centres de service régionaux (CSR) qui s'occupent de la régulation et SINCRO pour l'Île-de-France, quelle est l'incidence de cette nouvelle direction sur ces services ? On sait pas...

Sur BONNEUIL PFL, un centre qui a été présenté comme une vitrine de La Poste en ce qui concerne la logistique. Un centre multi-modal où les caisses mobiles allaient valser du train sur les camions et des camions sur les trains voire même sur les péniches naviguant sur la Marne. On allait voir ce qu'on allait voir.... Deux ans après, aucun train de marchandises ne s'est arrêté sur les rails jouxtant le site !

Nous pourrions aborder aussi le Service National de l'Adresse (SNA) avec un site à Bordeaux et un autre à Albi. Ces deux sites sont rattachés à la DRLOI mais nous n'avons jamais eu un seul échange lors de rencontres

sociales alors que les personnels vont voter sur les listes DRLOI aux prochaines élections professionnelles en décembre. Ou encore la DTPFQS (direction du transport, du pilotage des flux et de la qualité de service - reprenez votre souffle -) dont on apprend que de nouveaux dirigeants sont nommés sans que les syndicats soient seulement informés alors que ce service dépend du CHSCT de la DRLOI.

Tout cela pour dire que dans ce magma, une chatte n'y retrouverait pas ses petits. Nous en parlons aujourd'hui, car les militant-es SUD sont quotidiennement interpellés sur la stratégie de nos patrons et que nous n'avons malheureusement pas beaucoup d'informations à leur donner. Ce n'est pas faute de poser des questions, mais, en la matière, la DRLOI est très avare de communication. Le personnel sent bien que tout ça est un peu flou. Et quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup. Formule bien connue !



O F C M

Bonneuil PFL : Soigner le malaise...

Cela fait plus de deux ans maintenant que le centre est ouvert. Et depuis 2 ans, il s'en est passé des choses. On pensait que, face à l'éloignement du site des transports en commun et à l'environnement un brin tristounet de la zone industrielle, la direction locale ferait son possible pour qu'à l'intérieur règne une certaine "convivialité". On se trompait !

Les deux années passées ont été ponctuées par de nombreux conflits, une tentative de suicide qui a donné lieu à une délégation d'enquête du CHSCT, plusieurs cas de répression et un management d'un autre temps. **Le résultat** : des agents qui viennent travailler la boule au ventre, qui se mettent en maladie ou bien qui prennent un TPAS dès que c'est possible. Dernièrement, c'est un cadre qui n'a pas hésité à écrire son mal être sur le cahier de CHSCT.

Pendant tout ce temps, SUD n'est pas resté l'arme au pied. Des interventions à tous les niveaux, 3 grèves locales majoritaires, la convocation de CHSCT extraordinaires, ont permis de mettre le malaise au centre des débats. Aujourd'hui, la direction reprend la main en faisant appel à un cabinet d'audit pour améliorer « *le bien être* » au travail. Des groupes de travail comprenant des cadres, des pilotes, des agents vont être constitués et pourront s'exprimer à travers une douzaine de réunions. Ensuite, viendra le temps de la restitution et des plans d'action. A SUD, on ne peut que saluer cette initiative, même si nous déplorons que le CHSCT n'ait pas eu son mot à dire sur le choix du cabinet de consultants. Si ce que nous dénonçons depuis deux ans peut se résoudre par ce biais, alors tant mieux ! Il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Camions jaunes : La DRLOI veut un accord !

Au transport, l'actualité du moment est la négociation d'un avenant à l'accord collectif signé par tous les syndicats le 20 octobre 2015 et arrivant à terme. Cet avenant permet à la DRLOI d'intégrer la prime de substitution du Pass Navigo. En effet, historiquement certains agents du transport bénéficiaient du remboursement du Pass Navigo même s'ils venaient en voiture du fait qu'il n'y avait pas de transport possible aux horaires de prise de service. La DRLOI veut revenir dessus jugeant ce remboursement « illégal ». Elle propose donc un accord de substitution avec deux cas de figure selon les régimes de travail :

- Pour les mixtes et les fixes après-midi, l'arrêt du remboursement se fera en avril 2018. Ensuite, il y aura le versement d'une prime de 840€ bruts versée en 4 fois (juillet 2018 : 168€, novembre 2018 : 168€, juin 2019 : 252€ et novembre 2019 : 252€). Et à partir de janvier 2020, plus de compensation financière !
- Pour les EMV (brigade alternée matin/après-midi), les matins et les nuits, l'arrêt du remboursement se fera aussi en avril 2018. Ensuite, il y aura versement d'une prime compensatrice mensuelle de 42€ bruts (35€ nets), tant que les personnes ont des horaires de travail incompatibles avec les transports collectifs.

Mais elle souhaite également intégrer dans l'accord, par anticipation, des prises de service décalées et de nouveaux régimes de travail (15H-22H, 16H-23H ou 17H-24H) pour adapter l'activité à l'évolution des schémas territoriaux. Dans le paquet, il y avait également la 3H-11H. Pour SUD, tant que ce régime inhumain, et très accidentogène, figurait dans l'avenant, l'accord était non négociable. La direction a entendu le message et l'a retiré. SUD demande également que ces nouveaux régimes de travail ne soient mis en place que s'ils sont indispensables au maintien du transport en régie et que le volontariat soit de mise.

L'indemnité de transfert d'activité a été revalorisée à hauteur de 1300€ et la notion de transfert est moins restrictive. Des indemnités spécifiques de modifications des régimes de travail sont créées (500€ pour un écart de 30mn à 1H30 entre l'heure de prise (ou fin de service) et la nouvelle, 1300€ pour + d'1H30 et 1800€ pour un changement de régime de travail).

Nous avons dit non à la flexibilité aggravée à l'exemple des prises de service de 12H à 17H des volants de remplacement. **La signature de l'accord est prévue le 16 avril.** SUD, après concertation de ses militants et du personnel concerné, prendra ses responsabilités le moment venu. Quel que soit le cas de figure,

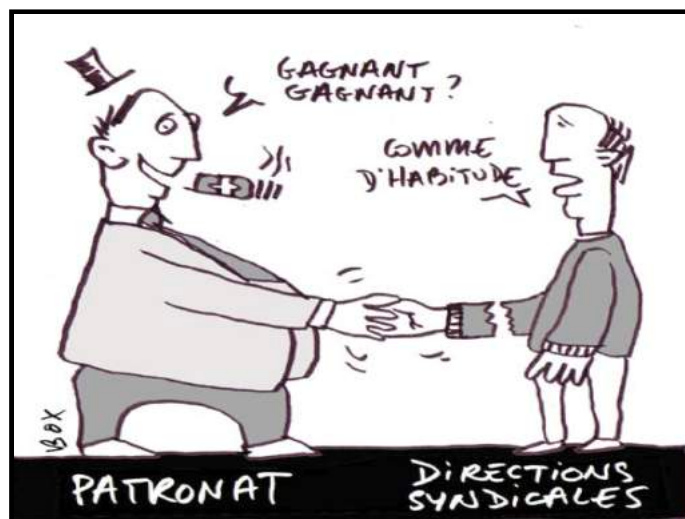
SUD restera très vigilant sur toutes les difficultés que pourraient amener ces changements : Organisation du travail avec une telle amplitude dans les BEG, vente, pose des congés annuels, vente totale de la brigade si plus de 50% des régimes de travail sont modifiés dans celle-ci, après consultation. Affaire à suivre...



Plaque ROISSY : pas de chèque en blanc !

Depuis le 9 janvier, des négociations ont lieu concernant les deux sites de ROISSY (HUB et PIAC) ainsi que Cargo 8. En effet, la DRLOI veut spécialiser le centre de ROISSY HUB dans l'Export et celui de ROISSY PIAC dans l'Import. Cette réorganisation va engendrer des transferts de trafic non négligeables de l'un à l'autre et va toucher près de 3 à 400 personnes tous flux confondus. Une partie du trafic va aussi partir sur la PIC Wissous et la PIC Gonesse. Pour faire passer la pilule, la DRLOI a proposé un accord d'accompagnement social qui sera soumis à signature le 5 avril. Cet accord est négocié au niveau de la DRLOI et non pas au sein des établissements concernés. C'est donc la représentativité du NOD qui s'applique (rappel : CGT = 30,11%, SUD = 25,37%, FO = 24,79% et CFTD = 14,82%). La DRLOI a déjà mis en garde sur le fait qu'elle n'avait pas besoin d'accord et que si ce n'était pas le cas, elle prendrait des mesures unilatérales ! Les premières négociations ont démarré de très bas : l'obligation de suivi de trafic des agents concernés, aucune prime de transfert prévue mais également une grosse inconnue sur la fermeture des nuits de la PIAC, suite au départ des DOM sur Wissous.

Au fur et à mesure des séances de négociations, les choses se sont un peu améliorées (moins d'obligations, prime de transfert, commission de médiation). Mais on est encore loin du compte ! SUD a appelé les personnels du HUB comme de la PIAC à se mobiliser lors de la journée du 22 mars. Les chiffres de grève relevés (112 agents sur le HUB et 13 sur la PIAC) ne reflètent sans doute pas le mécontentement réel du per-



sonnel, tout le monde n'étant pas impacté par la réorganisation. Par ailleurs, SUD a largement popularisé le déroulement des négociations avec un petit journal numéroté intitulé « l'écho des négos » et 3 numéros sont sortis afin de faire toute la transparence, un quatrième est en cours et paraîtra début avril.

Nous sommes aujourd'hui au bout du chemin. SUD ne signera pas cet accord. Une fois signé, personne ne sait de quoi demain sera fait et trop de questions restent aujourd'hui sans réponse. Mais le pire, c'est que cet accord entérine la suppression de quelques 200 emplois. En effet, la DRLOI ne cache pas qu'elle désire « calibrer » le HUB avec 6 à 700 agents et la PIAC entre 300 et 350 agents. Faites le calcul ! Si l'on rajoute les intérimaires qui vont rester sur le carreau alors qu'ils sont des emplois permanents de l'entreprise, il est impossible de cautionner cet accord.

Mesures d'âge : c'est nient !

Nous avons demandé lors des nombreuses réunions de négociations si la DRLOI allait mettre en place des mesures d'âge spécifiques pour les personnels concernés par les transferts de trafic. C'est non ! Il n'y aura ni plus ni moins que ce qui existe au niveau national, c'est à dire le TPAS (Temps Partiel Aménagé Senior) qui est reconduit jusqu'au 31 décembre 2019. Pour SUD, la DRLOI aurait pu faire un geste en ce sens, notamment pour les plus anciennes qui ont été ballotées de centres en centres depuis des années ! Cela n'aurait été qu'un juste retour sur investissement !

ROISSY PIAC : la nuit reste (pour l'instant)

Au début des négociations et avec le départ des DOM, de grosses questions se posaient sur l'avenir des nuits de la PIAC. Tout le long, nous avons défendu le maintien de la nuit arguant du fait qu'il valait mieux, dans cette période de grande incertitude (trafics, installations des lignes d'ouverture, démontage des machines, travaux à venir), avoir une certaine « souplesse » et que la nuit offrait cette souplesse. Nous avons été entendus même si la DRLOI exerce un curieux chantage : Maintien de la nuit à

hauteur de 25 personnes (à l'exploitation) si l'accord est signé et une quinzaine s'il ne l'est pas, avec incitation des agents à partir. Il y a aujourd'hui 36 personnes, encadrement compris, en nuit. A SUD, on ne cède pas au chantage qui plus est, lorsqu'il est assorti d'une menace ou d'une manipulation. Car le propre du manipulateur est de brouiller les frontières en faisant passer ses besoins avant les nôtres. A SUD on ne mange pas de ce pain là ! Notre liberté, d'opinion et d'action, est bien trop importante !

Handi-CNAP : une belle initiative !

Lorsque les choses ne vont pas, SUD a l'habitude de le dire. Lorsqu'elles vont dans le bon sens, SUD n'est pas en reste et le dit aussi. Le dimanche 3 décembre dernier, avait lieu la journée internationale des personnes handicapées. Dans ce cadre, la direction du CNAP de Brie-Comte-Robert organisait, le lundi 4 décembre, une action de sensibilisation sur le sujet, pour le personnel du site. Deux ateliers étaient ainsi présentés aux collègues :

- **Le café Signe:** Une initiation au langage des signes, avec des personnes sourdes et malentendantes, était proposée autour d'un café.
- **Le massage japonais :** Ce massage relaxant était pratiqué par une professionnelle mal-voyante.

Cette initiative locale a été saluée par la section SUD du CNAP. Notre syndicat s'en réjouit également. Toute mise en lumière positive du handicap est un pas supplémentaire vers une reconnaissance et une acceptation par la société de cette « différence ». Cette journée de sensibilisation est une petite pierre portée à l'édifice de la tolérance ! L'intégration des personnes handicapé-e-s physiques ou mentales reste difficile dans le milieu « ordinaire » du travail. La DRLOI a passé différents partenariats avec des ESAT (Etablissements de Service et d'Aide par le Travail), notamment pour le nettoyage des bacs et caissettes transportant le courrier. Nous nous en félicitons. Elle doit maintenant passer à l'étape suivante en intégrant, par l'embauche, cette catégorie de population. Tout le monde y gagnera et La Poste pourra vraiment se targuer, pour une fois, d'être une entreprise citoyenne.



Compensations des fériés : presque gain de cause !

Il aura fallu toute la ténacité de SUD pour que la DRLOI se mette dans les clous par rapport au BRH du 7 février 2017 sur la compensation des jours fériés tombant sur un repos. Elle a fait un recensement de l'intégralité des sites et de nombreuses personnes sont concernées par cette mesure. **490 agents sur ROISSY HUB, 83 agents sur ROISSY PIAC, 126 agents sur la Plaque EST, 101 agents sur la plaque OUEST, 9 agents sur SINCRO.** BONNEUIL et le CNAP ne sont pas concernés, pour l'un car les agents travaillent le dimanche et pour l'autre parce qu'il n'y a pas de repos de cycle (enfin ça c'est la version DRLOI). **Au total, sur l'ensemble des sites de la DRLOI, cela représente 809 agents et un peu plus de 2000 jours de RC ! Une paille !**

JOURS FÉRIÉS 2018	
JOUR DE L'AN	Lundi 1 ^{er} janvier
LUNDI DE PÂQUES	Lundi 2 avril
FÊTE DU TRAVAIL	Mardi 1 ^{er} mai
VICTOIRE 1945	Mardi 8 mai
ASCENSION	Jeudi 10 mai
PENTECÔTE	Lundi 21 mai
FÊTE NATIONALE	Samedi 14 juillet
ASSOMPTION	Mercredi 15 août
TOUSSAINT	Jeudi 1 ^{er} novembre
ARMISTICE 1918	Dimanche 11 novembre
JOUR DE NOËL	Mardi 25 décembre

Les heures de RC ont été créditées en janvier sur les plaques transport et en février ou mars pour les autres sites. A la demande de SUD, chaque personne concernée sera avertie de son nombre d'heures. Pour autant, tout n'est pas réglé. A SUD nous sommes en désaccord avec la méthode car celle-ci exclut de fait les services de nuit (dans presque tous les cas) ainsi que les repos fixes dans la semaine.

Par ailleurs, rien n'est encore fait pour le rattrapage des agents qui seraient partis depuis cette date en retraite, rupture conventionnelle ou mobilité (sauf, il faut le reconnaître, à ROISSY PIAC où 7 personnes en mobilité ou en retraite ont été concernées). La DRLOI a répondu qu'elle s'engageait à regarder. Affaire à suivre...